



Prescription au tribunal de securite sociale

Par **mammeridjamel**, le **20/04/2012** à **09:44**

Bonjour, j'ai eu un accident de travail en septembre 2001. causé par un tiers, licencié en 2005 pour inaptitude. j'ai déposé plainte pour blessure involontaire, le procureur de Lille a rejeté ma plainte car pas assez caractérisée après avoir lancé une procédure au T.A.S. j'ai été débouté car j'ai lancé la procédure pour faute inexcusable de mon employeur trop tardivement. ce procès contre mon employeur a duré dix ans pour aboutir à une réponse négative. aujourd'hui je suis dans une situation de précarité, je dois me battre pour survivre car je n'ai pratiquement plus de revenu. n'est-ce qu'il y a une solution pour que la société qui m'employait soit condamnée. merci d'avance

Par **pat76**, le **20/04/2012** à **17:46**

Bonjour
Vous auriez dû engager la procédure dans les délais.
A quelle date aviez-vous perçu la dernière indemnité versée par la CPAM suite à votre accident et à quelle date aviez-vous engagé la procédure pour faute inexcusable devant le TASS?

Par **cathy33800**, le **06/07/2012** à **18:23**

mon fils est dans le même cas, il ne savait pas que la prescription pour attaquer son employeur était de 2 ans si quelqu'un connaît une jurisprudence qui prolonge ce délai merci de me répondre.

Par **vahinerii**, le **09/07/2012 à 01:35**

bonjour,rnrnje suis de la polynésie et j'ai eu le même soucis que toi sauf que je n'ai pas lâché l'affaire que je te raconte.rnMon travail consistait à trier le courrier et les colis hors je travaillais ou se trouvait la base du postale. Et tous se faisait là-bas.rnrnQuand on reçoit les sacs le poids n'est jamais fixe le 1er sac pèse 30 kg et le 2ème 50kg et pour moi se n'était pas dans mes normes de santé, j'ai été vu par la médecine du travail et tous le reste disant que je ne peux pas porter de charge lourde + de 5 kg et qu'il faut ré-aménager un poste pour moi car j'avais une hernie discale au début pas trop grave. Rien de tout ça a été respecté jusqu'au jour où j'ai eu mon AT en 2008.rnrnet j'ai subi une opération sur opération 1 en 2009 ; 2 en 2010; 2 en 2011 et 1 en 2012 je consulte 2 psy car je ne vais pas très bien psychologiquement, je déprime souvent dans mon couple c'est non plus sa et sans te parler de mes enfants. rnralors j'ai demandé conseil à l'inspection du travail car lors de mon AT mon employeur n'a pas voulu prendre en compte j'ai voulu comprendre ensuite je me suis syndiqué l'horreur , après j'ai discuté avec mon psy qui m'a conseillé de revoir l'inspection du travail pour m'éclairer sur certaines choses. et avec les médecins qui me soutiennent et la sécurité sociale j'ai bien avancé. Ensuite j'ai vu un avocat résultat neutre après un autre avocat qui a réagi comme toi j'ai perdu espoir une personne m'a orienté vers un autre avocat le plus célèbre ici en polynésie que je n'aurai pas pensé qu'il allait m'aider et aujourd'hui ma plainte est lancée et je passe en audience le 03/08/2012. rnrnPour te dire que fais tes démarches renseigne-toi du mieux que tu peux .rnje souhaite profondément t'avoir aidé. courage.

Par **pat76**, le **10/07/2012 à 16:32**

Bonjour cathyrnrnA quelle date ont été versées les dernières indemnités journalières par la CPAM à votre fils suite à son accident de travail?

Par **sam**, le **29/08/2012 à 13:59**

bonjour, je veux porter plainte contre la sécurité sociale de l'Oise pour non respect des procédures , j'ai bien soulevé la faute inexcusable contre l'employeur dans les délais mais la caisse n'a pas fait les démarches. la faute reconnue par le tribunal et l'employeur est inopposable, la caisse doit prendre en charge et l'évolution de mon accident avec majoration au maximum de ma rente accident du travail, mais depuis ce jugement la caisse ne respecte pas, elle a réduit ma rente au bout de quatre mois plus une partie de la majoration pour faute inexcusable, mes 3% professionnels ont été supprimés, sans compter les fautes alléguées à ma santé par écrit au tribunal du tassa. ça fait 8 ans que je me bats pour récupérer mon dû je suis au chômage sans ressources une petite rente tous les trimestres je suis fatigué souffrant. J'ai fait toutes les démarches en ma connaissance mais rien, je vous demande de l'aide Merci